



# Procès Verbal de Conseil d'Administration

## BDE Artace – CA n° 2

Mardi 27 août 2024

### Présent·es (vingt-huit (28)) :

Olivier ALBRICH-SALES, Noévan AST, Nathan BAGSHAW, Étienne BADINIER, Arthur BEN, Audrey BERLY, Merlin BOSQUILLON, Julien DELTEIL, Eliot DEROMELAERE, Félice DIERICK, Shana FIGUEIREDO, Lisa GERARDIN, Juliette GRONIER, Lila HAMMACHE, Lison MASSELIN, Ambre MARION-MARNAY, Liam MAS, Simon MINYEM MI NGUI, Maxime LE LEUCH, Mathis LEMONNIER, Léontine LENORMAND, Julien PANTESCU-LUCAZEAU, Anthony PECQUENARD, Camille PLANCHON, Melia SANCHEZ, Coline SANDER, Wayan SEFOUNI, Antoine VAN MOÉ

### Représenté·es (treize (13)) :

Alexandra ÉCUYER (par Olivier ALBRICH-SALES), Pierre SCHMITTBUHL (par Félice DIERICK), Léo BARNABÉ (par Félice DIERICK), Julie DELHAIE (par Juliette GRONIER), Killian MARTINEZ (par Juliette GRONIER), Yanis DZIKI (par Juliette GRONIER), Eliott VANDEVOIR (par Léontine LENORMAND), Héloïse GABORIAUD (par Lison MASSELIN), Ganesh TANGAVELOU (par Lison MASSELIN), Matthieu LAMBALLE (par Anthony PECQUENARD), Clémence FERTÉ (par Anthony PECQUENARD), Ysée BARITAUD (par Antoine VAN MOÉ), Daphné LEVIEUGE par Antoine VAN MOÉ)

Avec un total de quarante et un (41) représenté·es pour 452 adhérent·es – soit environ 9 % – le quorum de représentation de 5 % des adhérent·es est donc respecté.

La session est ouverte à 19h30 par Juliette GRONIER, présidente du BDE ENSL.

Pour le Secrétariat Général,  
Le Secrétaire, Antoine VAN MOÉ.

## Ordre du jour

1	Vote du PV du CA précédent	1
2	Point de la présidence	1
3	Point de la Trésorerie	2
4	Création du Sudoklub	2
5	Budgets annuels des clubs supplémentaires	3
6	Création du club DJ	3
7	Création du comité Gala	3
8	Précisions supplémentaires	4

\* \*  
\*

### 1 Vote du PV du CA précédent

L'approbation du PV du CA Artace n°1 ayant eu lieu le lundi 27 mai 2024 est soumise au vote du CA.

	Pour	Contre	Abstention	Total
Nombre de votant	32	0	2	34

TABLE 1 – Vote pour l'approbation du PV du CA Artace n°1

Le PV du CA Artace n°1 du 27 mai 2024 est approuvé à la majorité des votes exprimés (voir tableau 1).

### 2 Point de la présidence

**Juliette GRONIER**, présidente du BUREAU DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE LYON prend la parole.

Depuis le dernier CA, le BDE a essentiellement réalisé l'accueil des admissibles et un événement.

Concernant l'accueil des admissibles, il y a eu moins de participation de la part des admissibles que l'année précédente. Cependant, les permanences organisées par les membres du BDE (petit-déjeuner, goûter, accompagnement) ont rencontré un grand succès auprès des personnes qui sont venues. Il reste une quantité importante de boissons dans les locaux du BDE au vu de la faible affluence.

Arrivée de **Shana FIGUEIREDO** et **Simon MINYEM MI NGUI** à 19h40. Le nombre de présent·es est alors de (23), portant le nombre total de représenté·es à (36).

Un événement du pôle boisson pour vider les fûts a également été réalisé le 25 juin dernier. Il n'y a pas eu de consommation excessive, mais les personnes présentes ont apprécié l'événement. Cet événement a permis d'éviter trop de gâchis malgré une faible affluence.

### 3 Point de la Trésorerie

#### Situation des comptes :

**Étienne BADINIER** : Il n'y a pas eu beaucoup de changements depuis les vacances. Il est plutôt question ici de faire un point sur la situation globale.

Le patrimoine financier du BDE s'élève à 35 006,33€. Le patrimoine financier du Foyer et de la K-Fêt s'élève quant à lui à 7 804,05 €. L'état des comptes bancaires est donc bon.

Le principal pôle de dépenses est le WEI, à savoir 91 800 euros de budget, dont 26 000 qui ont déjà été dépensés. Un autre acompte doit être versé 15 jours avant le WEI. Une demande CVEC de 10 000 euros a été faite pour le transport et a été acceptée, ce qui en fait un financement beaucoup plus conséquent que l'année dernière.

3 000 euros ont été dépensés pour le stock de boissons.

Arrivée de **Mathis LEMONNIER, Merlin BOSQUILLON, Nathan BAGSHAW, et Maxime LE LEUCH** à 19h45. Le nombre de présent-es est alors de (27), portant le nombre total de représenté-es à (40).

Il est nécessaire d'écouler le stock de goodies qui est là depuis longtemps, avec notamment 12 000 euros de sweats, ce qui empêche de commander de nouveaux goodies.

L'idée pour écouler ce stock est de proposer une période de soldes jusqu'au WEI de 15%, et de proposer le jour du forum des associations une réduction de 33% sur tous les goodies le jour même si on adhère au BDE.

La trésorerie envisage d'acheter un TPE pour la K-Fêt et de retirer le système des ardoises. Un TPE coûte 90 euros, acheté à moitié par la banque et l'autre serait par le BDE.

**Olivier ALBRICH-SALES** : Est-ce que cela veut dire que le TPE sera le même que pour le BDE ?

**Étienne BADINIER** : Non, car il est nécessaire d'avoir un autre compte pour la Kfet.

**Félice DIERICK** : A combien s'élèvent les frais de transaction ?

**Étienne BADINIER** : Ils sont très faibles, de l'ordre de 0,8%.

Il y a également la proposition d'avoir un Livret A. Le BDE détient à peu près 35 000 euros qui ne servent à rien, le fonds de roulement de 25 000 euros est largement suffisant. L'argent du livret A a plusieurs utilisations qu'il faut garder à l'esprit, comme la construction de logements sociaux mais aussi des investissements dans les entreprises du CAC 40 (de l'ordre de 3%).

**Léontine LENORMAND** : Quel est le montant maximum du livret A ?

**Étienne BADINIER** : Le plafond pour une association est très élevé, il équivaut à 76 500 euros.

**Shana FIGUEIREDO** : Quel est le prix des adhésions ?

**Étienne BADINIER** : La plupart des prix annuels n'ont pas changé, seulement la répartition d'un semestre à l'autre. Le montant d'une adhésion seule pour S1 est supérieure à celle du S2 en raison des événements présents à cette période (WEI et Gala), pour que le prix soit davantage juste.

**Shana FIGUEIREDO** : Est-ce que l'adhésion du S2 peut être utilisée pour le WEI suivant ?

**Étienne BADINIER** : Oui, cela ne sera pas modifié pendant le mandat.

**Olivier ALBRICH-SALES** : Une augmentation du prix de l'adhésion pour les agrégati.f.ves avait été votée en réunion de bureau, de quelle ordre est-elle ?

**Étienne BADINIER** : 4 euros de plus sur le semestre.

**Shana FIGUEIREDO** : Il ne semble pas rentable de payer cette somme pour les personnes préparant l'agrégation.

**Olivier ALBRICH-SALES** : Quand commencent les adhésions ?

**Étienne BADINIER** : Sous peu, il sera nécessaire que beaucoup de personnes adhèrent directement afin de pouvoir assurer financièrement le début de la période d'intégration.

Arrivée de **Julien DELTEIL** à 20h19. Le nombre de présent-es est alors de (28), portant le nombre total de représenté-es à (41).

### 4 Création du Sudoklub

**Coline SANDER** : Coline SANDER et Lisa GERARDIN souhaitent créer un club de sudoku. Plusieurs grilles seront envoyées par semaine aux personnes abonnées à la liste, et par la suite le projet est de créer potentiellement des Masterclass

avec Sudokanard et des tournois.

**Félice DIERICK** : Est-ce qu'il est possible de voter un budget pour votre club ?

**Juliette GRONIER** : Quelle catégorie de Club envisagez-vous de demander ? **Coline SANDER** : La catégorie 4, pour avoir essentiellement des budgets exceptionnels.

La proposition de création du Sudoklub est soumise au vote du CA.

	Pour	Contre	Abstention	Total
Nombre de votant	41	0	0	41

TABLE 2 – Vote pour la création du Sudoklub

La décision est prise, à majorité des votes exprimés, de créer le Sudoklub (voir tableau 2).

## 5 Budgets annuels des clubs supplémentaires

Vote d'un budget exceptionnel pour le club Brasseurs.

**Julien DELTEIL** : Le budget de 60 euros va servir pour acheter les ingrédients pour le brassage de bière équivalent, ce qui permettra de faire plusieurs cuvées. Il n'est pas nécessaire de renouveler le matériel.

	Pour	Contre	Abstention	Total
Nombre de votant	41	0	0	41

TABLE 3 – Vote pour le budget du club Brasseurs

La décision est prise, à majorité des votes exprimés, de créer le club Brasseurs (voir tableau 3).

## 6 Création du club DJ

**Anthony PECQUENARD** : L'objectif est d'établir un planning pour chaque festive en collaboration avec le BDE, de s'entraîner etc. Il n'y a pas encore de hiérarchie fixe. Les personnes qui mixent habituellement en festive sont d'accord avec le projet de création de ce club. Le club compte également participer à la soirée des clubs.

**Étienne BADINIER** : l'organisation de formations nécessite des salles et du matériel ?

**Anthony PECQUENARD** : Les entraînements se feront probablement au foyer. Quand elle sera disponible le club compte éventuellement s'entraîner à la salle festive. Ce serait un club de catégorie 3.

**Lison MASSELIN** : quelle place du club par rapport à la Zicbis ?

**Anthony PECQUENARD** : L'objectif est de se détacher un peu de la Zicbis en raison de soucis de communication en fin d'année universitaire dernière.

Vote :

	Pour	Contre	Abstention	Total
Nombre de votant	38	3	0	41

TABLE 4 – Vote de la création du club DJ

La décision est prise, à majorité des votes exprimés, de créer le club DJ (voir tableau 4).

## 7 Création du comité Gala

La création du comité Gala pour l'année 2024-2025 est soumise au vote du CA.

La décision est prise, à majorité des votes exprimés, de créer le comité Gala pour l'année 2024-2025 (voir tableau 5).

	Pour	Contre	Abstention	Total
Nombre de votant	40	0	1	41

TABLE 5 – Vote de la création du comité Gala

## 8 Précisions supplémentaires

La semaine ski aura lieu du 26 au 31 janvier. Les interludes auront lieu le week-end du 1er février.

Fin de l'ordre du jour.

La Conseil d'Administration prend fin à 20h30.

★ ★  
★

Dernière édition, Antoine VAN MOË, le 6 octobre 2024 à 21h.